présentations PAC 2023 réunions d'information de décembre 21, janvier et février 22



REFORME PAC 2023 ETAT D'AVANCEMENT

- 2 années intenses, surtout la dernière, avec un gros enjeu pour le 66
- Des arbitrages par le Ministre de l'Agriculture officialisés au printemps et début été 2021
- Un envoi définitif à l'Europe par la France de son Projet Stratégique National en fin d'année 2021
- Une application pour la campagne 2023
- Une connaissance des grands dispositifs mais pas de certains mécanismes fins





REFORME PAC 2023 UNE PREMIERE ANALYSE

Comme pour les précédentes, d'intenses tractations avec le Ministère mais moins rudes que pressenties car...

La crise Covid a permis de conforter les aides aux investissements et d'éviter la baisse annoncée de 20 %



au vu des risques, des premiers arbitrages qui sont favorables





REFORME PAC 2023 LES POINTS CLEFS

Une grande continuité et deux grosses modifications

Continuité:

- Eligibilité des parcours
- Toujours des DPB, sans « nouvelle photo » mais celle 201
- Une convergence qui se poursuit (2023: 70 % et 2025 85 %)
- Des paiements redistributifs pour les premiers ha et JA
- ICHN

2 changements:

- Fin du paiement vert et création écodispositif
- Réforme des aides couplées



L'impact économique sur vos exploitations se joue sur ces 2 changements et éligibilité



REFORME PAC 2023 LES POINTS CLEFS: ELIGIBILITE DES PARCOURS

- Au final, pas d'application du LIDAR sur les surfaces pastorales
- Mais, comme pour les autres surfaces, des contrôles satellites permanents

Point +, fruit d'une intense mobilisation (Ax les termes 2020 et légitime vu la répartition des aides

Point - Il va falloir être vigilant, toute l'année et sur Télépac





- Suppression du paiement vert et de la bonification automatique de 70 % du DPB
- Création d'un Ecodispositif
- Volonté de le rendre accessible au plus grand nombre ! avec création de critères multiples
 - Ne pas accéder à ce dispositif, c'est une perte d'aides!





- 3 voies d'accès :
 - Certification: BIO ou HVE
 - Infrastructures Ecologiques
 - Pratiques Agricoles « vertueuses »

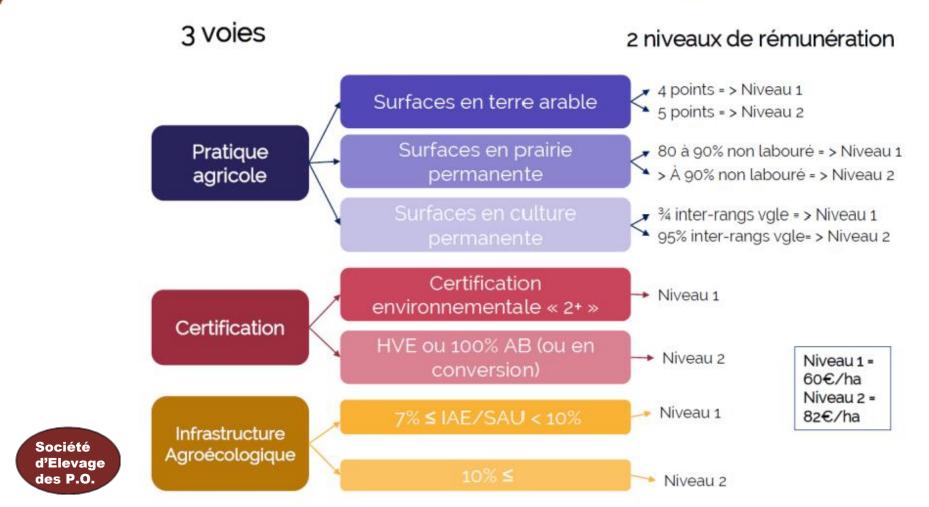


2 voies en 66 : BIO et pratiques agricoles





Certification Eco-régime



[Pilier 1] Eco-régime – travaux nationaux en cours

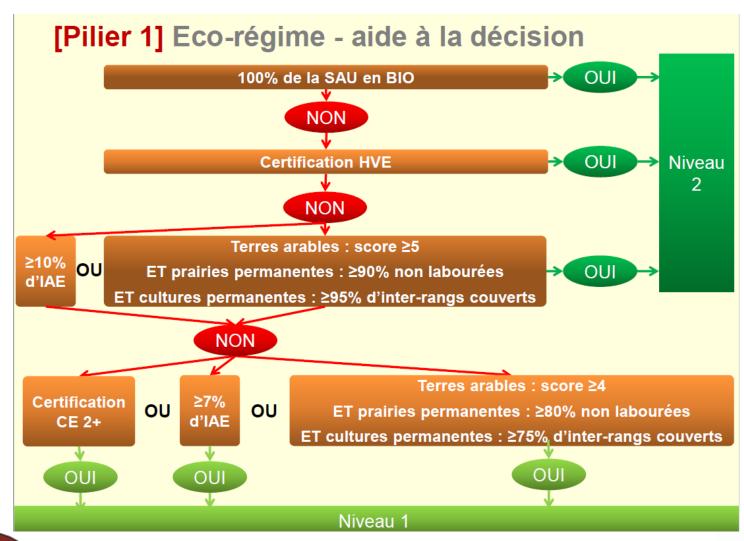
3 voies d'accès, 2 niveaux de paiement

Surfaces en terres arables 4 points NIVEAU 1 (54€/ha) 5 points NIVEAU 2 (76€/ha) Surfaces en Prairies permanents Surfaces en cultures permanentes ** 4 points NIVEAU 1 (54€/ha) 5 points NIVEAU 2 (76€/ha) (et autres certifications ?) (et autres certifications ?) HVE ou 100% SAU NIVEAU 1 (54€/ha) 2 7% et <10% IAE / SAU NIVEAU 1 (54€/ha) 1 (54€/ha) 1 (54€/ha) SAU NIVEAU 2 (76€/ha) NIVEAU 2 (76€/ha)	Pratiques agricoles*		Certifications		IAE	
Surfaces en Prairies NIVEAU 1 (54€/ha) permanents Surfaces en Couverture végétale NIVEAU 1 (54€/ha) SAU (54€/ha)		NIVEAU 1 (54€/ha) 5 points	environneme ntale « 2+ »	NIVEAU 1	et <10%	NIVEAU 1
Surfaces en cultures permanentes ** Surfaces en couverture végétale NIVEAU 1 (54€/ha) 95% inter-rangs avec couverture végétale ** HVE ou 100% SAU en AB NIVEAU 2 (76€/ha) (76€/ha)	Prairies	labourée NIVEAU 1 <i>(54€/ha)</i> ≥90 % non labourée		(54€/ha)		(54€/ha)
	cultures permanentes	¾ inter-rangs avec couverture végétale NIVEAU 1 (54€/ha) 95% inter-rangs avec couverture végétale	ou 100%	2	IAE /	2

// **pour les CP sans inter-rangs (ex : miscanthus) : reste à déterminer



passent le niveau 1 au minimum Idem nour le niveau 2



[Pilier 1] Eco-régime – travaux nationaux en cours

Prairies temporaires et jachères	5% à 30% TA 2 points		0% TA points		
Fixatrices d'azote	soja, luzerne, trèfle, haricot, pois, pois chiche, lentille, lupin, fève…	≥ 5% TA OU > 5ha ≥ 10% TA	2 points 3 points		
Céréales d'hiver	Selon hiver ou printemps : avoine, blé tendre, blé dur, épeautre, triticale, orge, seigle / maïs	≥ 10% TA 1 point	Plafond		
Céréales de printemps		≥ 10% TA 1 point	à 4		
Plantes sarclées	betterave, pommes de terre	≥ 10% TA 1 point	points		
Oléagineux d'hiver	colza et navette d'hiver, moutarde…	≥ 7% TA 1 point	Si total ≥ 10% TA		
Oléagineux de printemps	tournesol, cameline, œillette, nyger…	≥ 5% TA 1 point	1 point		
Autres cultures de TA	Légumes, riz, chanvre, lin, tabac, millet, sarrasin, maïs doux 1 à 5 points selon le %				
Faible surface en TA	< 10 ha 2 points				
Bonus Prairies permanentes	10% à 40% SAU 1 point	40% à 75% SAU 2 points	≥ 75% SAU 3 points		

Eco-scheme - Scoring sur terres arables



- 🔽 2 niveaux d'aides : 62 €/ha et 80 €/ha
- Le BIO accède directement au niveau 2 de 80 €/ha
- Pour les exploitations pastorales, pour accéder à 80 €/ha il faut :
 - Retourner maximum 10 % des pâturages permanents
 - 5 points sur les terres arables acquis :
 - si les terres arables < 10 ha
 - sinon, si TA > 10 ha il faut « plantes fixatrices N » > 10 %

REFORME PAC 2023 LES ENSEIGNEMENTS

- Un Ecodispositif en remplacement du paiement vert
 - Accessible aux exploitations des PO
 - Une vigilance nécessaire sur l'activation des surfaces d'estive





REFORME PAC 2023 LES POINTS CLEFS: AIDES COUPLEES

- Une réforme des aides couplées pour :
 - renforcer les aides aux légumineuses
 - inciter à la finition des bovins
 - éviter des effets induits de l'ABA:
 « désertification laitière » et « agrandissement allaitant sur une voie intensive »





REFORME PAC 2023 LES POINTS CLEFS: AIDES COUPLEES

- Aides couplées bovines : baisse importante
 - Eligibilité des animaux > 16 mois et présents > 6 mois
 - 171,25 €/vache (50_{ières}) -> 104 €/animal en 2023 et 91 € en 2027
- Aides couplées ovines : peu de changement
 - Pas de changement d'éligibilité
 - 22 € -> 19 € en 2023 et 16 € en 2027
 - Maintien des 2 bonus identiques
 - + 2 € pour les 500ières
 - + 6 € pour les JA
- Aides couplées caprines : peu de changement
 - 15,6 € -> 16 € en 2023 et 13 € en 2027





REFORME PAC 2023 LES ENSEIGNEMENTS

- Une réforme des aides couplées qui impacte les bovins viande en 66:
 - compensation faible de l'aide légumineuses + 134 €/ ha implanté
 - Compensation variable selon les stratégies de renouvellement mais

Cependant, réforme qui a du sens pour la filière car elle incite à la finition de viande





REFORME PAC 2023 LES ENSEIGNEMENTS

- Une réforme qui:
 - conforte l'amélioration globale des revenus depuis 2015
 - maintient voir renforce des inéquités,
 - Pénalise la dynamique d'installation (accès aux estives et installations par palier)



